

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du Mardi 16 Février 2021**

Monsieur le Maire : Il est 19h30 sur nos tablettes. On va pouvoir démarrer ce Conseil Municipal et je vais donner la parole à Clara pour faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Le quorum est atteint, nous allons pouvoir délibérer. Je tenais à vous remercier pour votre présence parce que c'est vrai que par les temps qui courent sur le Dunkerquois en ce moment ce type de réunion devient rare. Nous tenions à faire ce Conseil parce qu'il y a des points à l'ordre du jour qui sont importants. Mais, avec le plexi et les gestes barrières, on devrait pouvoir y arriver. Vous avez tous reçu le compte-rendu du dernier Conseil Municipal ? Avez-vous des remarques à faire ? Adopté. Vous avez reçu également le compte-rendu des décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Avez-vous des remarques ? Adopté à l'unanimité. Je vous remercie car si vous remettiez en cause les décisions que j'ai prise, je serais bien embêté. Nous allons pouvoir passer aux différents points de l'ordre du jour de ce Conseil avec dans le chapitre Administration Générale, Ressources Humaines et Communication et je vais demander à Laurence BEAURIN de nous présenter ce point.

**1) Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de fourniture et de
l'acheminement de gaz naturel pour l'année 2021**

Madame Laurence BEAURIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Laurence. Des remarques ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre suivant « Action Sociale, Logement, Santé et Démocratie Locale » avec l'octroi d'une subvention au profit des associations AFM Telethon, Au-delà-du-cancer et 1,2,3 Santé et je vais donner la parole à Madame Ludivine DEBREYNE.

**2) Octroi d'une subvention au profit des associations AFM Telethon, Au-delà-du-cancer et
1,2,3 Santé**

Madame Ludivine DEBREYNE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Ludivine. Des remarques à faire sur cette délibération ? C'est un engagement que nous avons pris, il y a quelques mois, au mois d'octobre déjà parce qu'avec cette crise sanitaire il y a beaucoup d'effets collatéraux, en plus du covid-19 et ça c'est un des effets qui fait mal pour les associations, à savoir, des rentrées d'argent qui se font de moins en moins bien et ce ne sont pas ces associations qui doivent être pénalisées. Merci pour ces associations. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la réhabilitation des logements sociaux sis rues du progrès et Charles de Gaulle à LOON-PLAGE par la société HLM Flandres Opale Habitat – prolongation du bail et je vais donner la parole à Madame Isabelle FERNANDEZ.

**3) Réhabilitation des logements sociaux sis rues du progrès et Charles de Gaulle à LOON-
PLAGE par la société HLM Flandres Opale Habitat – prolongation du bail**

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Isabelle. Des gros travaux sont prévus sur ces logements. Etes-vous d'accord sur ce bail emphytéotique de 40 ans ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'adhésion au réseau Français des villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'année 2021 et je vais donner la parole à Madame Aurélie HEBINCK.

4) Adhésion au réseau Français des villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'année 2021

Madame Aurélie HEBINCK : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Aurélie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Economie et Finances avec le point suivant qui est la vente d'une cellule commerciale située au 31 rue Georges POMPIDOU à LOON-PLAGE et je vais donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

5) Vente d'une cellule commerciale située au 31 rue Georges POMPIDOU à LOON-PLAGE au profit de Madame Stéphanie BRAZY

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la mise en place d'un partenariat entre la ville de LOON-PLAGE et la société Beegift pour relancer le pouvoir d'achat des habitants en favorisant les commerçants & artisans locaux et je vais redonner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

6) Mise en place d'un partenariat entre la ville de LOON-PLAGE et la société Beegift pour relancer le pouvoir d'achat des habitants en favorisant les commerçants & artisans locaux

Madame Sandrine FLAVIGNY entre dans la salle du Conseil Municipal et prend place à 19h48.

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. 60000 euros pour les commerçants cette année en 4 ou 5 opérations. D'ailleurs Patrice, on pourrait rajouter que nous étions quelques-uns lors de l'assemblée générale de l'UCALE avec qui nous travaillons qui a désigné son nouveau bureau et sa nouvelle Présidente qui est Christelle DELVALLEZ. L'UCALE a aussi des actions qui se vont se faire en fonction de thématique au cours de l'année et pourquoi pas à un certain moment de se réunir et se marier avec eux sur la même opération. On verra bien, il n'y a rien de défini pour l'instant. Cela va faire du bien à la fois aux commerçants, on va amener un maximum de clients et on fera aussi des opérations spéciales artisans mais, aussi à la Population qui se voit augmenter son pouvoir d'achat, puisqu'à chaque fois qu'il dépensera de l'argent, il aura un chèque cadeau qu'il pourra dépenser à nouveau. Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. On change de chapitre avec les travaux, urbanisme et sécurité et je vais donner la parole à Monsieur Quentin RYCKEMBUSCH.

7) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2019

Monsieur Quentin RYCKEMBUSCH : Merci, Monsieur le Maire. Présentation du rapport.

Monsieur le Maire : Merci, Quentin. Le rapport est une approbation. Ce n'est pas un vote. Le point suivant est le rapport d'activité du SIVOM de l'Aa et de la Colme et je vais donner la parole à Monsieur François ROSSEEL.

8) Rapport d'activité du SIVOM de l'Aa et de la Colme pour l'année 2019

Monsieur François ROSSEEL : Merci, Monsieur le Maire. Présentation du rapport.

Monsieur le Maire : Merci, François. Des rajouts à faire par rapport à cette présentation qui n'appelle pas de vote ? Rien à dire. Approuvé.

Les points de l'ordre du jour sont terminés pour ce soir. Peut-être des questions diverses ?

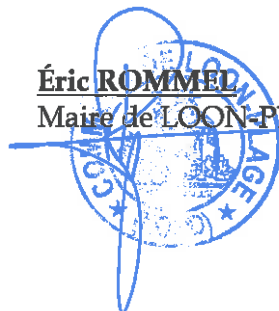
Tu veux rajouter quelque chose Vincent par rapport au Football ?

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Je voulais simplement remercier l'équipe du FCLP parce qu'ils accèdent à la 32^{ème} de finale de la coupe de France, c'est un évènement. On va essayer de le fêter dignement et comme on le pourra. Samedi, on recevra BOULOGNE, samedi à 13h30. Les mêmes règles que les semaines précédentes, match à huit clos. Un nombre de spectateurs limités sur invitation, géré par les deux CLUB. On espère qu'il sera diffusé sur la chaine comme la semaine dernière. On est de tout cœur avec eux.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. D'autres remarques ? Je conclus donc ce Conseil Municipal et vous remercie de votre présence. Le prochain Conseil Municipal aura lieu normalement fin mars 2021. Aujourd'hui, nous étions obligés de nous retrouver pour le point 6 afin de venir en aide aux commerçants et nous en avons profité pour passer des points administratifs pour soulager l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Ne partez pas tout de suite, il y a des signatures.

Bonne soirée à tous et prenez soin de vous.

Il est 20h15. La séance est close.


Éric ROMMÉL
Maire de LOON-PLAGE